



SAUVONS LA POSTE DE QUINCY-VOISINS

Motion votée au Conseil Municipal du 15 décembre 2016

LA POSTE VEUT FERMER L'AGENCE POSTALE DE QUINCY-VOISINS

***Pour le Conseil Municipal, c'est NON !
Et vous, qu'en pensez-vous ?***

Des cadres de la Poste ont rencontré Monsieur le Maire pour lui exposer leur vision du fonctionnement de la poste de QUINCY-VOISINS :

Pour eux, la Poste n'est plus rentable, ni dans sa responsabilité de distribution du courrier, ni dans les diverses actions qu'elle mène au bureau de poste.

Fini le temps des « PTT » où nous étions des usagers du service public. Nous sommes désormais des clients, comme ceux d'une entreprise privée qui cherche la « rentabilité » et s'efforce de faire des bénéfices.

Fini le temps où l'ensemble des services équilibrait les comptes en s'appuyant sur les résultats très positifs des uns pour aider les autres secteurs moins rentables.

La Poste a découpé son entité en filiales très spécialisées. Les unes sont reconnues « rentables » comme la banque postale, d'autres déficitaires à ses yeux, comme par exemple l'ouverture des guichets de la Poste où les « clients » ne se pressent plus aussi nombreux qu'auparavant.

Ainsi la direction de la Poste propose un financement par la commune !
« Monsieur le Maire, si vous voulez plus d'amplitude d'ouverture dans les horaires, vous avez le droit de payer la Poste et ses postiers ! »

Comme Quincy-Voisins fait désormais partie du secteur postal d'ESBLY, on transformerait la poste de QUINCY-VOISINS en agence communale, et les habitants de QUINCY-VOISINS paieraient son fonctionnement via le budget de la commune.

Il y a quelques années, la Municipalité avait dénoncé la directive européenne dite « loi BOLKESTEIN » qui préconisait que tous les services publics soient privatisés.

Nous en sommes là !

Finis les hôpitaux publics, la Sécurité Sociale, EDF, France Télécom, etc...

Nous ne serions bientôt plus les usagers des services publics; nous serions les « clients » et si les clients veulent des services, ils n'auront qu'à payer davantage.

Pour notre part, nous n'avons pas cette conception du service public. Nous réaffirmons la nécessaire relation humaine avec le facteur ou les préposés de la Poste.

Il y a une autre façon de vivre solidairement.

Internet, c'est un plus et non une réduction de nos relations humaines utiles et chaleureuses.

Le Conseil Municipal, lors de la séance du 15 décembre dernier, à l'unanimité, a autorisé Monsieur le Maire à mettre en œuvre l'ensemble des démarches nécessaires à l'application de cette motion.

Aussi, il vous invite à signer en mairie (et autour de vous, et pourquoi pas... sur Internet) la pétition pour que nous conservions notre bureau de poste à QUINCY-VOISINS.